REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Cinquième Circonscription - RIOM

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967



Candidats d'Union

Sociale pour la

Prospérité Régionale



Pierre MARLIAC

Radical Indépendant

Docteur en Pharmacie

Maire et Conseiller Général d'Aigueperse

Président du Syndicat de Distribution d'eau de Sioule et Morge.

René CHAPUT

Agent Général d'Assurances

Conseiller Municipal de la Ville de Riom

(Suppléant)

ELECTRICES, ELECTEURS,

C'EST UN AUVERGNAT QUI SE PRÉSENTE A VOS SUFFRAGES.

Issu d'une famille de Saint-Laure dans le canton d'Ennezat, je pense qu'il faut connaître et aimer son pays pour le bien défendre.

SUR LE PLAN PROFESSIONNEL, j'exerce depuis 35 ans le métier de Pharmacien à Aigueperse (Puy-de-Dôme).

Je suis également délégué à la Chambre de Commerce de Riom.

SUR LE PLAN POLITIQUE, j'ai été élu Conseiller Municipal d'Aigueperse en 1947, Adjoint en 1949, Maire en 1951, Conseiller Général en 1958 et 1963.

VOUS QUI CONNAISSEZ AIGUEPERSE, savez que les travaux que j'y ai effectués ont apporté propreté et confort. De plus, ils ont permis une industrialisation importante de mon canton.

Vous savez également les efforts que j'ai déployés pour le développement des possibilités d'instruction dans le Canton d'Aigueperse : C.E.G., Cours Postscolaires Agricoles et Professionnels, Vulgarisation, Secourisme.

JE N'AI PAS ATTENDU D'ÊTRE VOTRE ÉLU pour m'occuper de l'arrondissement de Riom. Depuis 15 ans, je suis Président du Syndicat de Distribution d'Eau de Sioule et Morge. Sous mon impulsion, près de 3 milliards d'anciens francs de travaux ont été effectués à ce jour, permettant à 45 communes des Cantons de Montaigut, Saint-Gervais, Manzat, Menat, Combronde, Aigueperse et Randan, d'avoir l'eau au robinet... ET JE CONTINUE.

SUR LE PLAN SOCIAL, je suis Président de la Commission Administrative de l'Hôpital d'Aigueperse et Membre du Conseil de Surveillance du Sanatorium Clémentel, deux établissements qui reçoivent des vieux et des malades de tout le département.

Enfin, je suis fier de vous présenter mon Suppléant René CHAPUT. C'est un des plus jeunes Conseillers Municipaux de la ville de Riom. Issu d'une vieille famille riomoise, installé à Riom, son avenir veut qu'il reste dans le berceau de sa famille et par conséquent, parmi vous.

PROGRAMME D'ACTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Un programme doit être clair, réaliste, constructif et faire l'union de tous.

Le programme que nous vous présentons a été élaboré après consultation avec les élus régionaux et les représentants des divers groupes professionnels.

A. — SUR LE PLAN INTERNATIONAL.

— Coexistence pacifique et recherche active de la paix dans le monde.
— Création d'une Europe unifiée.
— Recherche de nouveaux marchés pour la France.

B. — SUR LE PLAN NATIONAL.

Education.

— Instruction pour tous, sanctionnée par des diplômes permettant d'accéder à des postes de travail en rapport avec les besoins de la vie moderne.
— Développement de la recherche scientifique fondamentale et de ses applications pacifiques.
— Développement de l'éducation physique, des installations sportives et culturelles.

Economie et Administration.

— Expansion économique élaborée à long terme par l'Etat en accord avec les organisations professionnelles et contrôlée par l'Assemblée politique du pays.
— Transfert à l'Etat des charges qui lui incombent et supportées actuellement par les Municipalités.
— Formules de crédit plus longues et moins onéreuses encourageant les différents groupes professionnels à faire des investissements.
— Maintien de la stabilité dans le respect du fonctionnement des institutions.
— Décentralisation administrative précédant et commandant la décentralisation industrielle.
— Sauvegarde de l'économie privée, de l'entreprise libre.
— Amélioration des Services Publics de l'Etat et en particulier du téléphone.
— Suppression de l'accaparement par l'Etat des fonds accumulés par l'épargne.
— Assainissement des méthodes de gestion de la Sécurité Sociale.
— Suppression de la loi étendant la T.V.A. au commerce de détail.
— Indépendance du pouvoir judiciaire.
— Simplification administrative pour l'accès à l'habitat dans le cadre de plans d'urbanisme soigneusement étudiés.

C. — SUR LE PLAN RÉGIONAL.

Industriel.

— Création dans l'arrondissement et en particulier à Riom, de zones industrielles nouvelles à insérer dans les grands schémas d'urbanisme.
— Effort de publicité pour attirer les industriels dans notre région.
— Implantation de nouvelles usines (Carbochimie à Montaigut - Saint-Eloy par exemple).
— Reconversion des usines appelées à disparaître et étude du reclassement de la main-d'œuvre.

Agricole.

— Politique d'élargissement des marchés agricoles dans le cadre du Marché Commun.
— Vulgarisation des méthodes modernes utilisées en agriculture pour améliorer le rendement et la qualité.
— Augmentation et indexation des prix agricoles avec mise en place de mécanismes régulateurs des marchés.
— Application de la loi d'urbanisme à l'agriculture concernant l'amélioration de l'habitat et diminution des formalités occasionnant des pertes de temps pour obtenir le permis de construire.

Social.

— Retour au plein emploi. Augmentation du S.M.I.G. et du S.M.A.G.
— Amélioration des bas salaires, notamment par suppression des abattements de zones.
— Primes de transport.
— Augmentation du nombre d'emplois à mi-temps pour mères de famille ayant une activité professionnelle.
— Création de nouvelles garderies d'enfants et d'écoles maternelles en ville et à la campagne.
— Transformation des hospices en maisons de retraite pour les vieux.

Touristique.

— Accélération des travaux d'aménagement des grands axes routiers Nord-Sud et Est-Ouest.
— Augmentation du fonds d'investissement routier pour les routes nationales, départementales et communales.
— Mise en commun des efforts des Syndicats d'Initative en vue de faire connaître par une publicité améliorée les ressources touristiques et thermales de notre région.
— Facilités de crédit aux hôteliers, artisans et commerçants afin de les aider dans leurs efforts pour l'amélioration de leur équipement.
— Mise en valeur de notre patrimoine artistique.

HABITANTS DE L'ARRONDISSEMENT DE RIOM

Ce ne sont pas de discours et de promesses dont vous avez besoin, mais du TRAVAIL DE VOS ELUS élaboré en accord avec vos Municipalités et vos Organisations Professionnelles.

ACCORDEZ VOTRE APPUI à des candidats honnêtes de souche auvergnate profondément enracinés au pays. Avec eux, vous ne risquez pas après les élections de les voir disparaître de votre horizon.

Les nombreuses et importantes réalisations que j'ai effectuées sont les meilleurs garants pour vous et la preuve de mon efficacité dans l'avenir. VOTEZ MARLIAC.

VIVE L'ARRONDISSEMENT DE RIOM.

Pierre MARLIAC

Investi par le Centre Républicain et le Rassemblement Démocratique

René CHAPUT

Suppléant

IMP. BÉRILLON - AIGUEPERSE